

DECLARATION PREALABLE CAPD FORMATION CONTINUE Jeudi 19/10/17

Pour débiter cette première CAPD de l'année scolaire, nous pouvons établir un premier bilan et souligner l'**engagement de nos collègues** qui ont fait en sorte que cette rentrée 2017 se passe dans les meilleures conditions possibles compte-tenu du contexte d'annonces intempestives et rétrogrades de notre ministre et de notre gouvernement, conjugué à la suppression de milliers de contrats aidés.

Depuis mai dernier, c'est un véritable florilège d'annonces non concertées, de mesures à effet immédiat mais sans les moyens pour les mettre en place. Une **dégradation annoncée des conditions de rémunération et de carrière** pour les personnels : nouveau gel du point d'indice, allongement du calendrier de mise en œuvre du PPCR, retour du jour de carence laissant entendre que nous pourrions en abuser, retour des évaluations CP... Tout pour motiver en ce début d'année scolaire.

Concernant le PPCR, début juillet, le ministre de l'action et des comptes publics, a évoqué un éventuel report du calendrier de mise en place de ce dernier. Ardent soutien et artisan actif de ces dernières mesures présentant des avantages certains pour les enseignants, le SE-UNSA assumera avec une pleine légitimité son rôle dans la défense de l'application de celles-ci selon les échéances prévues.

CUI : Alors que le nombre d'élèves ayant besoin d'un accompagnement progresse, que la charge administrative dévolue à la direction d'école ne diminue absolument pas, le gouvernement a décidé **une réduction de 12 000 contrats aidés dans l'Education Nationale**. Dans le 1er degré c'est l'intégralité des contrats alloués à l'aide administrative qui ne seront pas renouvelés, contribuant ainsi à la dégradation des conditions de travail des directeurs. Allègement des tâches de direction aviez-vous dit ? De qui se moque-t-on ? Les emplois d'aide à la direction d'école étaient une première réponse qui ne peut disparaître, permettant aux directeurs de se consacrer dans une certaine mesure à des missions moins administratives. La question du secrétariat administratif reste depuis trop longtemps soumise aux aléas de la politique de l'emploi aidé. Elle doit désormais trouver une réponse pérenne. Le SE-Unsa appelle les collègues directeurs et directrices à prioriser les tâches à destination des élèves et des enseignants et à répondre aux demandes institutionnelles par « Sans aide administrative, je ferai quand je pourrai. »

Que devient l'**intégration des élèves relevant du handicap** quand il y a aussi peu d'emplois AESH créés et une si forte baisse de contrats aidés ?

Concernant l'ordre du jour de cette CAPD, on peut s'interroger sur le fait que les **stages longs** proposés dans notre département soient essentiellement des stages à public cible. Si nous ne remettons pas en cause leur contenu ni l'avantage qu'ils ont de ne pas laisser de côté les personnels ayant peu d'ancienneté, le nombre de personnels concernés reste confidentiel en conséquence du faible nombre de stages. De fait, les personnels n'ont pour certains d'entre eux accès à aucun stage parce qu'ils n'ont pas le « profil ». Ainsi, la problématique reste la même d'année en année : l'offre de stages est trop réduite pour permettre à tous les collègues d'y prétendre quelle que soit leur affectation, leur ancienneté et leurs besoins.

Et les 18h de formation alors ? Certaines conférences ou animations pédagogiques sont présentées comme « obligatoires », au prétexte d'une « cohérence » liée à un contexte ou au besoin particulier d'une école, d'un réseau, de la circonscription toute entière ... Nous tenons à rappeler qu'il ne doit s'agir là que de "propositions". Pour le SE-Unsa, une formation professionnelle réussie est une formation qui répond aux préoccupations professionnelles des collègues et non pas aux injonctions ministérielles, académiques ou départementales. Chaque enseignant(e) doit pouvoir choisir son parcours personnel sans pour autant que cela empiète sur sa vie personnelle via des ateliers de pratique qui, pour certains, devraient être intégralement pris en compte dans leurs heures statutaires. D'un point de vue pratique, **le logiciel GAIA** reste toujours un outil particulièrement difficile à manier. Le SE-Unsa vous avait demandé l'an passé si les tutoriels proposés par certaines circonscriptions pouvaient être généralisés à l'ensemble du département. Or, cette année encore, certains collègues nous ont fait part d'un manque d'informations pour s'inscrire aux formations souhaitées.

Par ailleurs, de nombreuses difficultés apparaissent lors de l'**accueil d'élèves à besoins particuliers** qui mettent à mal les conditions de travail des enseignants et d'apprentissages pour l'ensemble des autres élèves...et ce, pour toutes sortes de raisons. Une forte demande en formation apparaît chez les personnels confrontés à ce genre de problématique. La réponse posée du pôle ressource n'est pas suffisante. La formation doit pouvoir apporter d'autres éléments de réponse aux personnels demandeurs.

En guise de conclusion, le SE-Unsa rappelle que la **formation des enseignants doit être au cœur de la refondation de l'École**. Elle doit permettre le renforcement de connaissances disciplinaires mais surtout l'acquisition des méthodes de transmission, de la maîtrise des pédagogies, de la connaissance des publics et du fonctionnement des groupes, de l'intervention et de la prise de parole en public. Elle doit articuler des temps de formation communs entre les différents niveaux d'enseignement ainsi qu'avec les autres acteurs éducatifs dans et hors l'École.